



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 50
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Najjoud BELHADEF	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nora EL MESDADI
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame
Ludmila MONTEIRO
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François
REBSAMEN
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

OBJET : CULTURE**Installation de "pavés de mémoire"**

La Ville de Dijon a été récemment sollicitée pour l'installation de « pavés de mémoire », ou *Stolpersteine*, dans l'espace public.

Cette démarche a été initiée par l'artiste berlinois Gunter DEMNIG dans les années 1990 et se trouve désormais déclinée dans de nombreuses villes européennes. Elle consiste à intégrer dans le sol, à proximité des lieux de résidence de victimes du nazisme, des pavés de 10 centimètres de côté. Sur la face supérieure de chacun d'entre eux sont inscrits les nom, prénom ainsi que les dates de naissance, de déportation et de décès des victimes.

L'objectif du projet dijonnais serait de célébrer la mémoire des 12 victimes de la rafle du 26 février 1942, dont les domiciles se situaient pour la plupart dans le centre-ville. Ce déploiement constituerait par ailleurs un prolongement concret d'un projet pédagogique mené par des élèves du lycée Charles de Gaulle, sous la responsabilité de leur professeur d'histoire-géographie, Monsieur Dimitri VOUZELLE. Les élèves ont en effet reconstitué les parcours de vie des 12 victimes de cette rafle, notamment restitués grâce à une vidéo diffusée sur Internet.

La pose de ces pavés, réalisée par l'artiste lui-même en lien avec les services de la collectivité, pourrait être réalisée en 2024 et pourrait ainsi s'inscrire dans le programme des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération de Dijon.

Le prix d'un pavé étant de 132€, le coût total du projet s'élèverait à 1 584€.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de s'engager** dans ce projet de "mémoire";
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN